



Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2015/30 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 14 septembre 2012 portant nomination de M. Edward JOSSA, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article unique : Délégation spéciale de signature est donnée à M. Alain WAGRET, Délégué régional adjoint de l'ASP pour la région Nord-Pas-de-Calais, à l'effet de signer, au nom du Président directeur général, les documents relatifs au marché « mandat pour l'instruction et le versement de l'indemnisation des stagiaires de la formation professionnelle ».

Fait à Limoges,
Le

24 FEV. 2015

DR Nord-Pas-de-Calais (original)

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
Président directeur général
M. Philippe SAPPEY
M. Alain WAGRET
DRH
DFJL

Edward JOSSA

